



Pose de la première pierre du Pôle Grand Ouest

Un pôle de vie, d'innovation et d'excellence au service des personnes concernées par des maladies évolutives et en situation de grande dépendance

Angers - 25 septembre 2026 – 11h

DOSSIER DE PRESSE

Contacts presse :

AFM-Téléthon : Stéphanie Bardon – Marion Delbouis

06 58 27 57 66 – presse@afm-telethon.fr

L'AFM-TÉLÉTHON ET LA RÉGION ANGEVINE : UNE HISTOIRE COMMUNE DEPUIS PRÈS DE 70 ANS

En 1958, Yolaine de Kepper, maman de 7 enfants dont 4 garçons atteints de myopathie de Duchenne, créait à Angers l'AFM, l'Association Française pour la Myopathie. Depuis, la région angevine occupe une place à part dans l'histoire de l'AFM-Téléthon, marquée par de nombreuses innovations au service des malades et de leurs familles.

1958 Création à Angers de l'Association Française pour la Myopathie (AFM) par Yolaine de Kepper, mère de 7 enfants dont 4 garçons atteints de myopathie de Duchenne.

1980 Création de « La Forêt » à Saint-Georges-sur-Loire, premier établissement d'accueil pour les personnes en situation de grande dépendance, en insuffisance respiratoire et trachéotomisées. Une des seules alternatives à l'hôpital à cette époque.

1988 Au lendemain du premier Téléthon, l'AFM crée des services régionaux dans toute la France et invente un nouveau métier (les référents parcours de santé) dédié à l'accompagnement des malades et de leurs familles.

1997 Ouverture de Gâte-Argent à Angers, premier programme d'Habitat-Service sécurisé 24h/24 pour les personnes malades en situation de grande dépendance, en partenariat avec Angers Loire-Habitat.

2009 Ouverture de « La Salamandre » à Saint-Georges-sur-Loire, premier Village Répit Familles de France.

2021 Lancement officiel du Pôle Grand Ouest (PGO).

25 SEPTEMBRE 2026 : POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU PÔLE GRAND OUEST

En présence de :

Marie-Pierre MARTIN, Présidente du Conseil départemental du Maine-et-Loire

Christelle LARDEUX-COIFFARD,

Présidente d'Angers Loire Habitat,

Laurence TIENNOT-HERMENT,

Présidente de l'AFM-Téléthon.

Cécile JAGLIN-GRIMONPREZ,

Directrice générale du CHU d'Angers

Sébastien DELESCLOSE, Directeur général de l'Agence régionale de santé Pays de la Loire,

Christophe BECHU, Maire d'Angers, Président d'Angers Loire Métropole



2028 Ouverture du Pôle Grand Ouest.

LE PÔLE GRAND OUEST : innover pour garantir l'autonomie, accompagner les parcours de santé et favoriser une citoyenneté pleine et entière

Héritage de près de 70 ans de combat de l'AFM-Téléthon au service des personnes malades et de leurs familles, le Pôle Grand Ouest (PGO) ouvre une nouvelle page de l'histoire angevine de l'Association. Ce projet ambitieux porté par **l'AFM-Téléthon et Angers Loire Habitat, avec le soutien déterminant de l'Agence régionale de santé (ARS) Pays de la Loire et de la Mairie d'Angers**, a un objectif majeur : **préserver l'autonomie et permettre la réalisation du projet de vie des malades concernés par des maladies évolutives et en situation de grande dépendance.**

Les pathologies chroniques ou évolutives comme les maladies neuromusculaires ou neurologiques peuvent entraîner de nombreuses complications touchant différents organes et fonctions (capacités physiques et gestuelles, respiratoires, digestives, cardiaques, orthopédiques, ORL, ophtalmologiques, dermatologiques,...). L'accompagnement des personnes concernées nécessite donc des lieux spécifiques, une organisation adaptée et des compétences professionnelles spécialisées.

Véritable laboratoire d'innovation sociale et technologique, PGO vise à améliorer encore l'accompagnement des malades au quotidien, à créer un pôle de consultations spécialisées délocalisées du CHU d'Angers afin d'être organisées au plus près du lieu de vie des malades, à proposer une prise en charge en amont et en aval d'un séjour hospitalier complexe grâce à l'accueil temporaire pour fluidifier le parcours de santé, à évaluer en vie réelle l'accès aux thérapies innovantes et les suites d'essais cliniques, à élaborer des aides techniques personnalisées et innovantes grâce à la plateforme d'évaluation et au REHAB-LAB.

Intégré en cœur de la ville d'Angers, le Pôle Grand Ouest permettra une vie pleinement citoyenne et accompagnera chacun dans le développement de projets de vie individuels. **Le libre choix du lieu de vie, l'autonomie des personnes et leur participation sociale sont, depuis toujours, une priorité majeure de l'AFM-Téléthon.**

Ce lieu d'expérimentation permettra ainsi de concevoir, tester et valider de nouvelles solutions avant de les partager à l'échelle régionale, interrégionale et nationale. L'enjeu est de partager les bonnes pratiques développées sur le terrain en termes d'accompagnement et de soins spécifiques afin qu'elles puissent bénéficier au plus grand nombre et contribuer durablement à l'amélioration des parcours de vie des personnes atteintes de maladies évolutives et en situation de grande dépendance.

Enfin, le Pôle Grand Ouest vise à ancrer ces bonnes pratiques en déployant de nombreuses formations, telles que des formations spécifiques pour les professionnels de santé (kinésithérapeutes, ergothérapeutes...) ainsi que sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap complexe, les aides techniques, etc. PGO sera également un lieu de stage pratique pour ces mêmes professionnels.

Ce pôle, dont l'ouverture est prévue en 2028, rassemblera ainsi :

- **La Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)** avec 41 appartements individuels de 42 m² domotisés, ainsi qu'un accueil de jour et un accueil temporaire (plusieurs nuits ou semaines pour des personnes venant de partout en France afin de faciliter leur parcours de santé). Aujourd'hui localisée à Saint-Georges-sur-Loire, la MAS demain située au sein de la ville d'Angers permettra aux résidents de participer pleinement à la vie locale et de bénéficier de toutes les infrastructures (Maison de quartier, médiathèque, piscine, cinéma...) et à tous de vivre ensemble.

- **Une MAS hors les murs** offrant un accompagnement et des soins sur mesure au domicile des personnes.

- **L'Habitat Service Gâte-Argent** composé de 10 appartements situés dans un ensemble HLM à Angers, incluant une plateforme de sécurité 24h/24 composée de professionnels de santé.

- **Le Village Répit Familles (VRF) La Salamandre** : 8 logements indépendants entièrement adaptés où les malades et leurs proches aidants peuvent venir se ressourcer et faire une pause dans le quotidien grâce au soutien 24h/24 de professionnels formés notamment pour les soins.

- **Une plateforme médicale et paramédicale de soins spécialisés**, grâce notamment aux consultations spécialisées du CHU d'Angers. La Plateforme d'Information et d'Orientation pour les Maladies et Handicaps Rares (PRIOR-ERHR) sera également installée dans le bâtiment. Une collaboration entre l'AFM-Téléthon et le CHU d'Angers, renforcée par la signature le 25 septembre d'un partenariat stratégique couvrant un large spectre d'engagements communs (dépistage et diagnostic précoces, soins et suivi médical, recherche fondamentale et clinique, accès aux thérapies innovantes, accompagnement des malades et de leurs familles tout au long de leur parcours de santé).

- **Des équipes spécialisées et des espaces dédiés à l'innovation technologique intégrée au sein de l'association Myonov, créée par l'AFM-Téléthon**, composée d'une plateforme d'évaluation des aides techniques innovantes (création, essais, évaluation et suivi) et le Rehab-Lab, un laboratoire de conception et de fabrication numérique des aides techniques, utilisant principalement la modélisation et l'impression 3D,

- **Une activité de recherche clinique en matière d'évaluation thérapeutique avec un accès facilité aux soins et aux traitements** qui repose sur un réseau de structures régionales : CHU d'Angers, centres de référence maladies rares, faculté de santé, Centre SMR Les Capucins, Angers-Technopole, Atlanpôle Biotherapies) et nationales (Filnemus, Institut de Myologie) ;

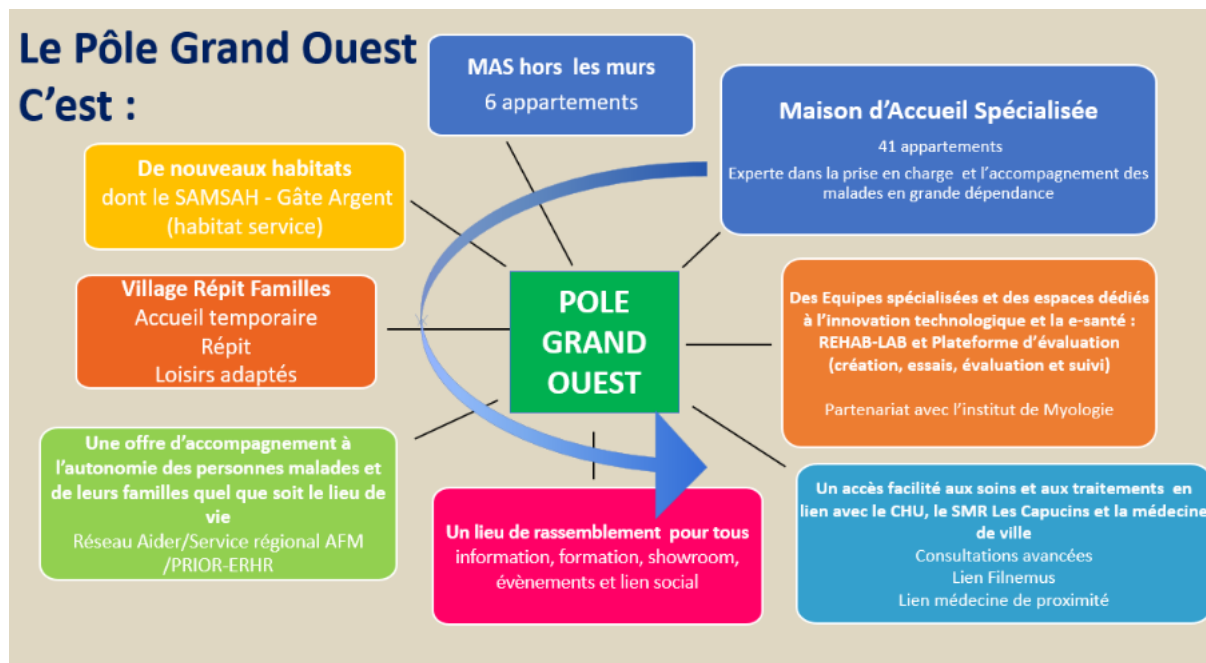
- **Les équipes locales de l'AFM-Téléthon :**

- **le service régional Pays de la Loire**, composé de 6 professionnels qui accompagnent et orientent les malades et les familles concernées par des maladies neuromusculaires à chaque étape de l'évolution de la maladie. Aujourd'hui, 357 familles sont accompagnées par le service régional ;

- **la délégation du Maine-et-Loire**, composée de bénévoles concernés par les maladies neuromusculaires, qui assure la représentation de l'AFM-Téléthon au niveau départemental et agit pour rompre l'isolement des malades et des familles et contribuer à leur information ;

- **la coordination Téléthon du Maine-et-Loire** dont les bénévoles encadrent et accompagnent les organisateurs d'animations Téléthon. Dans le Maine-et-Loire, ce sont plus de 120 animations qui sont organisées chaque année.

La création du Pôle Grand Ouest sera également un **levier majeur pour amplifier la formation universitaire et continue des étudiants et des professionnels de santé** (médicaux et paramédicaux) notamment grâce à l'engagement de la **Faculté de Santé de l'Université d'Angers**. Mais également l'accueil d'étudiants et de chercheurs dans les domaines de la santé, de la technologie et des sciences sociales et des formations de sensibilisation et d'apprentissage de l'autonomie pour les personnes concernées par ces maladies rares et maladies chroniques invalidantes.



Le Pôle Grand Ouest, impulsé par l'AFM-Téléthon, n'aurait pas vu le jour sans ses partenaires dans les domaines de la santé (ARS Pays de la Loire, CHU d'Angers, Les Capucins, Mobis) **de l'accompagnement** (PRIOR-ERHR), **des technologies innovantes** (Angers Technopole, Atlanpôle Biothérapies), **de l'enseignement** (Université d'Angers) **et les acteurs territoriaux** (ALDEV, ALH, ALTER, Angers Loire Métropole, Conseil Départemental du Maine-et-Loire, Mairie d'Angers). **Chacun apportera son expertise pour faire de ce pôle innovant, un pôle d'excellence au service des malades et de leur famille.**

UN BATIMENT D'ENVIRON 6500 M², AU COEUR DE LA VILLE ET PROCHE DE L'HÔPITAL



Le bâtiment dont la première pierre est posée le vendredi 25 septembre, **sera situé à Angers, avenue des Hauts de Saint Aubin, au sein de la ZAC des Capucins**. Le quartier dispose de commerces de proximité (boulangerie, coiffeur, pharmacie, etc.), d'une bibliothèque, d'un centre nautique, d'une maison de quartier, d'un relais mairie et de la maison départementale de l'autonomie. La proximité d'une maison de quartier et la création au sein du Pôle Grand Ouest d'espaces utilisables par les associations renforceront les interactions des habitants avec des associations et amélioreront leur intégration dans le tissu social urbain

Angers Loire Habitat, partenaire historique de l'AFM-Téléthon, est le maître d'ouvrage pour la construction du PGO. Le projet a été conçu par le groupement de conception-réalisation porté par **l'entreprise Bouygues Bâtiment Grand Ouest** associée à une équipe de maîtrise d'oeuvre constituée des **architectes HOB0 et CHED**, du **paysagiste Landscape.U.Need**, des assistants à maîtrise d'usage **Khors et La vie en Roses**, des bureaux d'études **AGEIS** et **SOLAB** ainsi que des entreprises **Bouvet et Vallée**.

L'ambition du PGO est de réunir différentes fonctions complémentaires dédiées à l'accompagnement des malades et de leurs familles. Cette approche a permis de concevoir un projet à échelle humaine, intégré à son quartier, qui s'organise autour de plusieurs bâtiments en R+3, disposés autour de jardins ouverts au public ou privés.

L'implantation du PGO a été pensée de manière à reconstituer un alignement urbain sur l'avenue des Hauts de St-Aubin de part et d'autre d'un square, tout évitant un front bâti trop présent sur le carrefour du boulevard Jacques Auriol occupé par une végétalisation dense.

La particularité du PGO est d'accueillir les espaces intimes et privés d'une MAS composée de 41 appartements mais aussi de 8 logements du Village Répit Familles tout en facilitant une ouverture au public et aux habitants du quartiers.

Le rez-de chaussée du PGO, largement vitré sur les jardins et sur l'espace public est ainsi occupé par les espaces accessibles au public comme un Café-Foyer, un RéhabLab, laboratoire de conception et de fabrication numérique d'aides techniques pour les personnes en situation de handicap.

La partie Est du site et les étages accueillent les espaces de consultations, l'administration du PGO, et le village répit famille pensé comme des maisons sur le toit, ouvertes sur de larges terrasses. Une attention particulière a été portée de manière à ce que chaque espace bénéficie de lumière naturelle et de vues sur les jardins. De plus des espaces extérieurs (terrasses ou balcons) prolongent les lieux de vie à chaque étage.



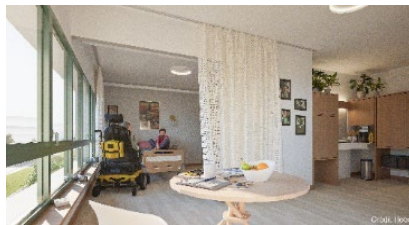
Foyer



Lieu de vie



Village Répit
Familles



Appartement de la
MAS



Depuis sa création en 1958 à Angers, l'AFM-Téléthon (Associations Française contre les Myopathies), association de malades et parents de malades poursuit deux missions : la recherche et le développement des thérapies pour des maladies incurables et l'aide aux malades et à leurs familles. Dans ce dernier domaine, guidée par la volonté de répondre aux besoins des malades et des familles, **l'AFM-Téléthon joue un rôle d'impulseur et d'initiateur de l'innovation sociale**. L'AFM-Téléthon mène ainsi une lutte sur tous les fronts, de l'accès au diagnostic et à des soins adaptés à l'accompagnement de proximité, en privilégiant la recherche de solutions innovantes.

Pour aider et accompagner les malades, l'Association met en place plusieurs actions :

- **Accompagner les familles** : L'AFM-Téléthon a créé des réseaux de proximité (délégations, groupes d'intérêts et services régionaux) pour soutenir au quotidien les malades et leur famille partout en France.
- **Améliorer le parcours de santé** : Faciliter l'accès au diagnostic et aux soins est l'une des priorités de l'AFM-Téléthon. Car bénéficier d'une prise en charge médicale optimale, c'est mieux faire face aux évolutions de la maladie et améliorer sa qualité de vie.
- **Créer des solutions innovantes** : L'AFM-Téléthon innove dans le domaine social comme technologique. Elle initie la création de structures d'accueil adaptées et soutient le développement de nouvelles technologies et de solutions de compensations innovantes tout en veillant à impliquer les personnes concernées pour mieux répondre à leurs besoins.
- **Défendre les droits des malades** : Depuis sa création, l'AFM-Téléthon porte la voix des malades. Elle mène des actions de plaidoyer pour faire progresser la citoyenneté des personnes en situation de handicap, défendre l'accès des malades aux traitements innovants et à une prise en charge médicale adaptée.
- **Agir pour les maladies rares** : L'AFM-Téléthon se bat pour la reconnaissance des maladies rares et pour impulser une politique publique à la hauteur des enjeux pour les trois millions de personnes concernées.

Angers Loire Habitat

Rattaché à Angers Loire Métropole, l'Office Public de l'Habitat gère près de 15 000 logements dans l'agglomération. Angers Loire habitat accompagne les projets de vie des Angevins. Il entretient son patrimoine immobilier, construit des logements, à louer ou à vendre, et des équipements d'intérêt général avec une ambition claire : développer une offre de logements abordables, inclusifs, proches des services et des transports. Son offre locative s'adresse ainsi aux étudiants, aux jeunes travailleurs, aux familles, aux seniors et aux personnes en situation de handicap.

Dès 1994, l'office innovait déjà aux côtés de l'AFM Téléthon en livrant le programme immobilier Gâte Argent. Composé notamment de 10 logements hautement domotisés et dotés d'une permanence médicale sécurisée, il permet à des adultes atteints de maladies neuromusculaires de vivre en toute autonomie.

L'expertise des équipes et ce partenariat de longue date ont naturellement conduit l'AFM Téléthon à confier à Angers Loire habitat la maîtrise d'ouvrage de ce nouveau projet inédit.

Pour financer cette opération de près de 23 millions d'euros, Angers Loire habitat investit 400 000 € de fonds propres et contracte un prêt auprès de son partenaire historique, la Banque des Territoires.

Dans le cadre d'un bail à construction et d'une convention de gestion de longue durée, les locaux seront loués à l'AFM Téléthon pour une durée de 40 ans. Le foncier est quant à lui apporté par l'association au travers d'un bail emphytéotique. Le chantier devrait démarrer dans les prochaines semaines pour une livraison prévue en 2028.

Le Pôle Grand Ouest jouxte le Village Auriol, un véritable modèle d'inclusion sur le territoire. Sur ce site, des seniors, des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, des familles, des jeunes travailleurs et des familles monoparentales cohabitent et partagent un quotidien solidaire. Ce modèle de cohésion a d'ailleurs fait la fierté de la région en se hissant parmi les finalistes du prix de l'innovation lors du dernier Congrès HLM de Bordeaux qui s'est clôturé hier.

L'ARS Pays de la Loire

L'Agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire est l'interlocuteur de l'État en matière de santé dans la région. Elle met en œuvre la politique de santé publique sur l'ensemble du territoire ligérien, en coordination avec les services de l'État et l'Assurance maladie.

Ses missions couvrent l'ensemble du champ sanitaire : prévention, promotion de la santé, veille et sécurité sanitaires, organisation des soins en ville et à l'hôpital, ainsi que l'accompagnement médico-social (pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap).

L'ARS agit en proximité grâce à ses cinq délégations départementales (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée), en lien étroit avec les élus locaux, les professionnels de santé et les usagers. Elle pilote le Projet régional de santé (PRS) 2023-2028, élaboré en concertation avec les acteurs régionaux, qui fixe les priorités et les actions à mener pour améliorer la santé des habitants.